



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 24 Février 2016

- 1) **Q :** Quille piste cyclable au nouvel arrêt préfecture LO3 nous oblige à toucher trottoir, que pensez-vous faire (B)
R : Les quilles ont été posées à notre demande pour empêcher le stationnement. Cela passe juste mais cela passe. Il ne faudra pas s'étonner de certains accidents au vu de la réponse de la direction.
- 2) **Q :** Défaut agenouillement remorque sur hybride qui revient de plus en plus souvent ?(B)
R : Défaut de capacité de batterie, défaut de suspension, cela reviens souvent en effet. Les batteries ont une moyenne de vie de 3 ans ce qui arrive à échéance sur nos véhicules. Les batteries sont changées au fur et à mesure par le constructeur.
- 3) **Q :** A nouveau de fort dysfonctionnement avec les programmations quid des agents qui se font « Pourrir » par la clientèle, lorsque les bus peuvent sortir (en retard) ? (B)
R : Le système de programmation sera revu en semaine 9 par « VIX » avec une mise à jour qui devrait régler le problème. La formation « BAB » sera-t-elle suffisante pour nous rendre « Zen » vis-à-vis des clients !!!!!!!
- 4) **Q :** Vente impossible sur de nombreux bus encore en ligne (même problématique que la question ci-dessus) ?(B)
R : le problème est en cours d'analyse car il ne faut pas faire sortir les bus comme cela avec une analyse identique que la question précédente.
- 5) **Q :** Demande de gel hydro-alcoolique dans les toilettes pour pouvoir nettoyer les cuvettes. (B)
R : Nous nous renseignons sur une solution pour cela.
- 6) **Q :** voiture 05/15 service 85 pourquoi avoir enlevé 05 mn en début de soirée. (B)
R : Elles n'ont pas été retirées, il s'agit de temps de parcours plus court car heures creuse ou service de nuit. Certes mais pour nous c'est dur de tenir les temps à ce moment-là !!!!!
- 7) **Q :** nous demandons qu'un des responsables des temps de parcours vienne sur le terrain nous former pour tenir les temps dans le respect de la réglementation. (B)
R : Toujours aucune réponse cohérente de la direction sur ce type de demande, en nous disant qu'ils veulent plus d'éléments !!!!! Le directeur d'exploitation devrait parfois prendre un volant pour essayer ses temps de parcours qu'il nous impose.
- 8) **Q :** Sur les planchettes navette conducteurs du matin et du soir les temps de « régul » peut-il être inscrit plus gros ?(B)
R : Nous pourrions voir à changer la police de caractère afin qu'elle soit plus lisible.
- 9) **Q :** L16, pourquoi sur toutes les voitures, le dernier trajet et le HLP est raccourci et que cela fait finir en retard ? (B)
R : les éléments donnés en réunion seront étudiés.
- 10) **Q :** Pourquoi le SAE ne fonctionne qu'à partir de Billardon et non Lenôtre ? (B)
R : Sera rétabli avec la prochaine version du SAE., avec un nouveau paramétrage





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- 11) Q: Pourquoi le hlp Chevigny n'est pas à l'identique de celui de Quetigny ? (B)
R: L'itinéraire aller-retour n'est pas le même.
- 12) Q: Service 701 sur LE 7: HLP toujours trop court (3mn de retard) en rentrant. (B)
R: Du 4 janvier au 9 février, l'étude a montré qu'il manquait 2 Mn qui seront rajoutés.
- 13) Q: Eviter d'attribuer un bus qui rentre au CEM, aux horaires où un bus doit sortir (ex: lianes 6 bus articulé). (B)
R: Cela est vu avec le service marketing, si les articulés peuvent être laissés sur la L6 de nuit pour ne plus avoir ce problème.
- 14) Q: Ouvrir la pompe à essence N°4, lorsque les bus devant passer par celle-ci sont en ligne. (ex: le 03 février de nuit pour bus 2403) obliger de faire le tour. (B)
R: Demande faite à Idée21
- 15) Q: L5 mardi 2 février temps de parcours impossible. Des services (après-midi) sans poses que s'est-il passé ? (B)
R: Nous n'avons rien remarqué, donnez-nous des infos !!!! Une fois de plus l'analyse demandé à la direction n'est pas faite et nous renvoie à nos questions en demandant plus de précisions à chaque fois cela deviens pénible de donner à chaque réunion les mêmes réponses.
- 16) Q: L5 : feux tricolores toujours pas synchro, temps perdu avant terminus campus. (B)
R: INEO a été sollicité à nouveau et la réponse est qu'il n'est pas possible d'optimiser le carrefour. Nous vous demandons de rajouter du temps et évidemment cela fait partie de la question précédente sur les temps de parcours L5.
- 17) Q: Nous remarquons que de plus en plus de bus de la sous-traitance sont en panne (% important), qu'en est-il sur le contrat et sur la qualité du service rendu ? (B)
R: En terme de contrat ce sont les mêmes que nous. Cela a évidemment une incidence sur notre prime d'intéressement vu avec le grand Dijon. Nous ne pouvons rien y faire !!!!! C'est chaque sous-traitant qui doit régler son problème.
- 18) Q: Incident 1^{er} février sur corol, pourquoi l'agent n'a-t-il été relevé qu'à Marmuzots alors que l'incident s'est passé à Bachelard ? (B, E.C.)
R: Ce n'est apparemment pas ce qui a été dit dans la conversation radio. Voir avec les personnes concernées.
- 19) Q: UCE déconnectés sur les « Trams » de plus en plus souvent, pas de véhicules spécifiques, tous le font. (T)
R: Cela est mis sous surveillance en effet.
- 20) Q: A nouveau des problèmes de SIGF S12(Foch) toujours en défaut, alors que cela devait être réparé, qu'en est-il ? (T)
R: Les interventions sont faites, il reste des problèmes à résoudre et sont en cours d'analyse. Une réunion est prévue avec INEO pour finaliser cela.
- 21) Q: Des traminots se plaignent du chantier de l'Intermarché aux Bourroches, camion qui remontent GLO et provoquent divers dysfonctionnement ? (T)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- R:** Les incidents vont être vus avec le promoteur car il y a beaucoup de transporteur et de nombreux problèmes à régler. Le responsable du Pôle MUVI est en charge du dossier et le fait avancer assez vite
- 22) **Q:** Suite aux derniers événements électriques sur T2 et T1, avez-vous analysé les défauts et qu'à fait INEO pour les résoudre ? (T)
- R:** Problème résolu
- 23) **Q:** Toujours des problèmes avec les jeunes situés à la sortie du Cem qu'attendez-vous pour faire le nécessaire en cas d'incident serez-vous capable d'assumer vos responsabilités ? (T, E.C.)
- R:** Nous reprenons contact avec la personne responsable de cette gestion.
- 24) **Q:** Revoir serrure toilette hommes à Debrosses ne ferme toujours pas à clef. (G)
- R:** C'est réglé.
- 25) **Q:** pourquoi le local contenant le système informatique (Debrosses) n'est-il pas sécurisé ? (G)
- R:** C'est fait
- 26) **Q:** Pour la soirée galette deux malheureuses galette déposée pour 28 salariés, pensez-vous que cela a été suffisant ? (G)
- R:** Normalement, il y aurait dû avoir 13 galettes, 8 litres de jus de fruit 5 litre d'eau. Cette commande étant pour les gens du soir soit 84 personnes maxi. Nous ne connaissons pas le problème. Il aurait fallu d'après nous laisser une personne dédiée à cela qui le gère.
- 27) **Q:** Mettre des fauteuils plus confortables dans la salle TV, (Debrosses) comme ceux du CEM avec dossier haut. (G)
- R:** Ce n'est pas prévu de remplacer ce mobilier en 2016.
- 28) **Q:** Jumper : Les crochets « PMR » ont-ils été validés par un service des mines, si oui nous demandons la présentation de ce document. (A, B)
- R:** Pour avoir l'agrément, le véhicule doit respecter de nombreuses normes. Un document est fourni par le constructeur
- 29) **Q:** Toujours pas de tuyaux enrôleurs à l'atelier. (A)
- R:** Cela est prévu au budget 2016. Nous sommes en effet en retard sur la pose de ceux-ci, car il y a beaucoup de travail à l'atelier. Pour nous ce n'est pas une excuse, sachant que ce type de matériel peut être installé rapidement par un prestataire extérieur.
- 30) **Q:** Certains mécanos emmènent toujours de l'outillage personnel pour pouvoir travailler doit-on demander une subvention supplémentaire au grand Dijon ? (A)
- R:** Il n'y a pas de consignes précises, mais aucun outillage ne doit-être emmené à domicile, cela est interdit. Il y a malheureusement beaucoup trop de vol à l'atelier et nous tentons d'enrayer cela.
- 31) **Q:** Vous étiez sensé avoir régularisé les problèmes d'affectations de bus dans le SAE, ce n'est toujours pas le cas qu'en est-il ? (A, M)
- R:** Il y a encore eu une réunion hier avec INEO afin de régler ce problème. Dans l'immédiat nous ne trouvons pas ce qui se passe. Nous n'avons donc pas de solutions immédiates à vous donner de fait.
- 32) **Q:** Questions diverses.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

R : FPT 311 en défaut depuis le 15 février, qu'en est-il ? Il devrait être masqué en attendant la réparation.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier (E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 24 Février 2016

Lecture de deux motions syndicales et une annonce du troisième syndicat, que la notion de conduite « Tramway » par des élèves des grandes écoles (ingénieurs en particulier) n'était absolument pas désiré par ceux-ci. Et que chacun irait au « Clash » si l'entreprise perdurait à vouloir aller dans ce sens.

1) *Q : Approbation du PV du 16 décembre 2015*

R : Après une légère remarque approbation

2) *Q : Transmission du PV de la réunion du 20 janvier 2016*

R : Nous faire parvenir les remarques pour chaque O.S. afin de le valider à la prochaine réunion.

3) *Q : Questions relatives à « Prioribus »*

a) *Où en est le projet « Prioribus » ?*

b) *Le projet « Prioribus » devrait être repensé afin de faire des économies. Comment cela va-t-il se traduire concrètement ?*

R : (a et b) La contrainte du budget de 50M € devrait être revue à la baisse. Le projet n'est pas abandonné. De toute façon la réponse à la DSP n'a pas été faite en fonction de Prioribus. Le budget initial devrait être diminué d'au moins la moitié et serait supprimé surtout les gros œuvres concernant les places Wilson, 30 octobre,... Il serait gardé du projet initial la priorité aux carrefours avec un nouveau système d'aide, sachant qu'un nouvel appel d'offre a été passé pour le PC unique Feux de la ville.

4) *Q : Demande d'expertise relative aux 3 consultations annuelles du C.E.*

a) *Demande de l'accompagnement de 3 CCE sur tous les sujets le nécessitant :*





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

- Consultation annuelle sur la situation économique et financière prévue à l'article L. 2323-12.
- Consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi définie à l'article L. 2323-15.
- Consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l'entreprise prévue à l'article L.2323-10.

b) En vertu de l'article L2325-35 du C.T., le C.E. demande de recourir à un expert-comptable pour assister le C.E. dans le cadre de la consultation annuelle sur la situation économique et financière prévue à l'article L. 2323-12, dans le cadre de l'examen des orientations stratégiques de l'entreprise prévue à l'article L. 2323-71. Et dans le cadre de la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi définie à l'article L. 2323-15.

R. : C'est ok pour les expertises qui seront faites par EXOCE (6 voix pour 0 contre)

5) Q. : Questions relative à la formation « Bienvenue à bord » (BAB) :

a) Demande du coût total sur les 3 années concernées de la formation BAB et pour quel retour sur investissement ?

R. : Vous l'avez eu avec le plan de formation.

b) Suite aux formations « BAB », avez-vous programmé une formation gestion des conflits et du stress ? et sous quelle forme ?

R. : La formation « BAB » est prévue pour tous les salariés, celle-ci peut être utile sur le principe de la gestion des conflits de base. Si un Cr sens qu'il a besoin de faire une formation plus approfondie, il peut s'adresser à son RG qui l'inscrira dans une session.

c) Quels sont les critères pour être formateurs « BAB » ?

R. : Les formateurs ont été choisis parmi plusieurs services dont au moins 5 sont responsables d'équipe les deux autres étant des techniciens. Cela correspond bien à nos attentes.

6) Q. : Demandons à avoir une copie de la DSP dès son attribution

R. : Nous vous présenterons la DSP si keolis est retenu au dernier quadrimestre 2016. En effet il s'avérerait compliqué de la faire si ce n'était pas le cas.

7) Q. : Est-il normal de communiquer les chiffres internes de l'entreprise (Taux de fraude, accord d'intéressement, ...) au public avant d'en avoir informé le CE ?

R. : Nous ne maîtrisons pas la communication du « Grand Dijon » qui obtient ces chiffres automatiquement par le biais du contrat qui nous lie avec eux.

8) Q. : Questions relatives à l'agence commerciale :



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

a) Quelle est la procédure concernant le refus ou l'acceptation de la présentation d'attestation sous une autre forme que papier (par exemple : tablette, smartphone) ?

R : C'est déjà accepté la procédure a été revu. En particulier pour les documents « loi de finance ». Le client doit laisser son appareil dans les mains du salarié de l'agence afin qu'il puisse en vérifier correctement les informations.

b) Demande que les réunions de service soient possibles pour l'ensemble des salarié(é)s.

R : On essaye qu'un salarié soit présent à au moins une réunion sur deux. Nous verrons pour regarder si certains peuvent venir en dehors du travail (heures payés en plus), sans que l'on soit en dehors de la législation du travail.

c) Le 01 février : plus de 1200 personnes ; le 02 février : plus de 1000 personnes, l'entreprise peut-elle prévoir des renforts sur les débuts de mois, par exemple : les médiateurs pour gérer les flux d'attente.

R : Nous avons eu une affluence très forte que nous n'avions pas prévue suite à l'afflux de renouvellement des cartes pour demandeurs d'emploi qui l'ont fait plus tôt. Habituellement nous prévoyons ces renforts, ce qui sera fait dans les prochains suite au changement de la gamme tarifaire.

d) Demande que le service « marketing et communication » rédige un flyer concernant les droits futurs pour les demandeurs d'emploi. L'actuel fait en interne à l'agence demande à être affiné.

R : Il a été fait et édité.

e) Y a-t-il des travailleurs isolés lors de l'ouverture ou de la fermeture de l'agence commerciale ? Si oui sur quel créneau ?

R : Non, il n'y en a pas. Cette situation si elle arrive doit être géré par la responsable de l'agence ou le chef de service afin que cela ne se produise pas dans les faits en cas d'absence de dernière minute d'un salarié de ladite agence.

9) Q : Demande d'information concernant l'embauche et les effectifs.

R : Un processus de recrutement va se dérouler en mars. Nous sommes surpris car il y a déjà des personnes en attente de rentrer dans l'entreprise, et les embauches étant faibles !!! La direction répond que cette série est plutôt pour 2017. Toujours en recherche de deux personnes pour l'atelier (1 technicien et un mainteneur)

10) Q : Mise en place des élèves ingénieurs à la conduite « TRAM » Opposition.

R : Les trois syndicats s'opposent. Espérons que la direction a compris le message nous pensons qu'elle risque d'utiliser le « 49-3 » comme notre gouvernement quand elle ne sait plus où aller !!!!!!!



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDIDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

11) Q : Retenues pour jours de grève :

a) Quand sera effectivement envoyée la lettre aux salariés concernant la dénonciation du courrier envoyé le 29 juillet 2015.

b) Demande à nouveau le courrier concernant le principe des jours de grève au 1/30^{ème}

R : Nous enverrons comme convenu aux organisations syndicales le courrier. Les élus demandent à ce que tous les salariés reçoivent le document. La direction ne le souhaite pas car ce n'était pas convenu comme cela. Nous avons donc indiqué que nous photocopierons ce document et le distribuerons nous même s'il le faut.

12) Q : Demande que le 1^{er} mai qui tombe un dimanche soit payé comme par le passé.

R : La direction ne comprend pas la question venant d'un syndicat la dernière cela n'a pas été le cas !!!!

13) Q : Pourquoi avoir supprimé les cartes libres circulations au personnel de la sous-traitance ayant plus de cinq ans d'ancienneté. ?

R : Cela fait plus de deux ans que c'est le cas. Nous vous avons expliqué que cela était un problème d'URSAAF et l'employeur des sous-traitants doivent prendre en charge à 50% les abonnements.

14) Q : Comment ont été affectées les taxes d'apprentissage (à quel organisme et quel pourcentage) pour les années 2014-2015, qu'en sera-t-il pour 2016 ?

R : En 2015 : 273235€, en 2016 : 224196€. La valeur a en effet baissé car notre taux d'alternant est passé au-dessus des 1% de 0.75% en 2015 à 1.33% en 2016. En 2014 la valeur de cette taxe était de 238907€. Sachant qu'il est difficile de comparer toutes les années car les principes ont changés ces dernières années sur le montant et son calcul. L'affectation est un système complexe qui se font avec des quotas ou des hors quotas et est fait par le collecteur du département que nous avons gardé (CCI → Chambre de commerce et d'industrie). Le groupe souhaitant un autre collecteur au niveau national. Nous avons préféré gardé la proximité sachant qu'il y a une trentaine d'établissements qui sont concerné et sur surtout sur la zone dijonnaise.

15) Q : Demande d'un point sur le cout pour le CE (donc encore pour les salariés) de la problématique de la prévoyance, principalement lié au recul de l'âge de la retraite

R : Réunion le 1^{er} mars.

16) Q : Demande d'une date pour la réunion de la commission mutuelle

R : D'après le cabinet Courcelles, dans le premier semestre au printemps.

17) Q : Critères pénibilité « nuit » :

a) Information de la direction sur les données 2015.

R : Il y a 3 salariés qui sont concernés (2 CR et 1 AVSR), un élu signale qu'un agent de maîtrise aurait été aussi concerné si la direction ne l'avait pas empêché de faire ses



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDIDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



nuits en fin d'année. Donc il y a eu ouverture d'un compteur spécifique. Nous essaierons que cela ne se produise pas les années qui suivent car c'est un critère de pénibilité et nous ne souhaitons pas les salariés soit entrés dans ce type de critères.

b) Demande d'ouverture de négociation sur les jours réalisés sur une année pour le travail de nuit.

R: Nous verrons cela.

18) Q: Vidéosurveillance :

a) Caméra AVSR : y a-t-il une modification de la charte sur la vidéo (notamment sur le CEM) ?

R: Non il n'y a rien de spécifique et nous précisons que les caméras ne peuvent déclencher involontairement. Ce n'est techniquement pas possible.

b) Demande réitéré d'une vidéo surveillance au CE pour la protection du personnel, des élus et des valeurs du CE.

R: Pour l'instant Non.

19) Q: Demande d'un point sur les travaux engagés sur le CEM.

R: Plusieurs points sont donnés :

- Déplacement des coffrets électriques vers les bus de la série 2400.
- Un travail sur les eaux pluviales.
- Les regards sur le parking, le pourtour qui s'effondre va être modifié.
- Mise de bâche sur les espaces verts afin que ne repousse pas les mauvaises herbes.
- Marquage au sol, surtout aussi sur le parking pour les véhicules du CE.
- Réglages des portes du bâtiment administratif.
- Store du bâtiment administratif cassé en commande.
- Eclairage du lavage tramway fait (avec tempo)

20) Q: Demande de la subvention de fin février

R: Sera fait le 29/02.

21) Q: Demande d'une date de présentation du site intranet du CE à la direction et au responsable informatique.

R: Sera fait première quinzaine de mars.

22) Q: Demande de la liste journalière, horaire, et nominative des journées de détachements 2015

R: Cela a été transmis au secrétaire. Le mini est de 181heures, le maxi est de 276.5heures

23) Q: Information sur une date de réunion pré CE à venir concernant l'élaboration du budget – travail et réflexion sur les dossiers : club – achat camion – site internet – fin d'année 2016 – café.

R: Sera donné première semaine de mars.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

24) Q : Est-ce que la demande du secrétaire lors de la réunion de CE de janvier a bien été prise en compte concernant les plannings des responsables des clubs, pour la réunion du vendredi 12/02/2016 notamment le service EC ?

R : Un mail a été fait au planning et services concernés. Nous ne savons pas ce qu'il s'est passé.

25) Q : Désaccord du trésorier du CE sur une partie du compte rendu de la réunion activités du 12/02/2016.

R : Un élu n'est pas en accord sur ce qui s'est dit. Débat entre le secrétaire et cet élu.

26) Q : Présentation par le trésorier du CE du document « procédure et suivi de stocks CE » du 21 janvier 2016.

R : Le document de travail est à disposition pour tous les élus qui s'en servent.

27) Q : Date du prochain CE

R : 16 mars 2016

28) Q : Questions diverses

R : l'élu en charge pour l'achat du camion du CE signale qu'il faudra mettre des éléments objectifs de comparaison pour vérifier que le camion qui sera acheté sera celui qui nous convient le mieux.

Le CE le 16 Mars matin

Le DP le 16 Mars après-midi.

